

Equipement numérique-choix prestataire

Une consultation a été lancée avant les autres communes du Gers pour l'équipement en numérique de la salle de cinéma de SAMATAN. Une décision modificative a été prise lors du conseil du 8 juillet 2010 ouvrant les crédits nécessaires pour cette opération. Une publicité nationale a été faite par internet. A l'issue de la consultation deux réponses sont arrivées et un pli arrivé tardivement n'a pas été examiné.

Une analyse des offres a été réalisée par les personnes techniquement compétentes en la matière (projectionniste, association cinéma, service technique, ciné 32) à l'issue de laquelle la commission des marchés propose de retenir CINESERVICES pour un montant de 91 370€ HT hors option (offre économiquement la plus avantageuse). En option il faut choisir entre une bibliothèque de 25 films pour 3 900€ ou 50 films 7 100€. La bibliothèque de 25 films est suffisante techniquement, sachant que le serveur possède déjà une mémoire de 10 films (une semaine de diffusion).

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition de la commission et de choisir la proposition de ciné services et l'option de la bibliothèque de 25 films pour un total de 95 270€ HT.

Pour information, des lunettes spécifiques à cette salle seront fournies et devront être rendues par les spectateurs à l'issue de la projection (comme à Auch).

Marchés publics

Autolaveuse halle au gras :SUBRA 9 300€ HT

Travaux centre de gestion : TAILLADE 9870€ HT

Travaux halle aux grains :

-Peinture CORALLO 1946.17€ HT

-Scène SPECTAT 16 420€ HT (pose comprise)

-Electricité AZUELOS 6979€ HT

Maison de retraite

L'hôpital intercommunal envisage de vendre la partie ancienne de la maison de retraite à SAMATAN, qui était autrefois propriété de la commune, pour financer des travaux qui vont avoir lieu prochainement. D'une superficie de plus de 1060m² sur deux niveaux, ce bâtiment est intéressant et bien placé géographiquement (centre ville). Son état général est bon. Le service des Domaines évaluent ce bâtiment à 352 000€ avec une marge de négociation.

Les conseillers municipaux acceptent l'éventualité d'un achat du bâtiment dans sa totalité éventuellement car l'achat d'une partie conduirait à une copropriété et n'est pas souhaitable. Le GCSMS pourrait louer le rez-de-chaussée et un autre organisme (centre de gestion des agriculteurs par exemple) pourrait louer l'étage. Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à négocier ce bien et demande une étude financière sur le projet avant son inscription éventuelle lors d'un prochain budget.

Permanences

Le planning de permanence des élus le week end pour le premier semestre 2011 circule. Les élus demandent une réflexion sur une mise en place d'astreintes pour les agents du service technique tous les week end. Le principe d'une astreinte chaque week end est adopté, les conditions de mise en place pour le début de l'année 2011 seront évoquées au prochain conseil.

Electricité Eglise

Les travaux sont en cours et seront terminés avant Noël

La cellule

Monsieur Kilani prépare une convention de partenariat avec la mairie. Il sera examiné par la commission culture puis fera l'objet d'un débat en conseil municipal

Projet hôtelier

L'investisseur est venu le 2 novembre, son projet se précise, il veut être un partenaire de SAMATAN et faire un projet architectural original. Une modification du PLU devra être faite rapidement.

L'hôtel pourrait être de 40 chambres dans un premier temps sur 6000m² avec une extension de 20 chambres dans un deuxième temps sur 2 000m² supplémentaires.

Parc aqualudique

Les élus réfléchissent au réaménagement de la base de loisirs dans un esprit « nature, famille », des entreprises ont été reçues et ont fait des propositions en matière d'aménagement. Il n'y a cependant pas de solution proposées pour lutter contre la turbidité de l'eau, sauf quelques conseils (peindre et oxygéner) ne permettant pas une résolution des problèmes mais au moins une amélioration de la visibilité.

Une consultation sera prochainement lancée.

CLAE Cazaux

Monsieur le Maire va rencontrer les dirigeants du CLAE de CAZAUX. Il propose également aux conseillers communautaires de défendre ce CLAE auprès de l'assemblée de la communauté de communes.

Congrès UNCASS

Il aura lieu sur Samatan au printemps prochain

Cantine de SAMATAN

Les difficultés entre les anciennes employées et l'association cantine continuent.

Cyclisme

Monsieur le Maire fait part de la possibilité que SAMATAN soit ville étape pour une arrivée de la Route du Sud et propose que SAMATAN pose sa candidature pour être également une ville étape pour un départ d'une étape du Tour de France.

Une décision devra être prise lors du prochain conseil municipal.

Salle multisports

Monsieur le Maire de LOMBEZ a répondu à un courrier adressé par SAMATAN au sujet de son positionnement sur le projet d'une salle multisports intercommunale. Dans ce courrier Monsieur le Maire de Lombez indique son intérêt pour le projet.

Le bureau d'étude retenu par la commune de SAMATAN sollicitera la commune voisine et l'étude de besoins sera réalisée sur l'ensemble du bassin de vie Samatan Lombez.

Mise à disposition salle de spectacle

Monsieur Roumigué manifeste son intérêt pour une réflexion autour de la location de cette salle au profit de la commune. Et ce afin d'utiliser ce bien en dehors des créneaux habituels et de trouver une nouvelle source de recettes pour la commune dans un contexte financier de plus en plus difficile pour les collectivités.

Madame MARQUET demande de veiller à ne pas handicaper la culture.

Association protection animaux

Une association a fait une demande de siège social à la mairie. Les élus ne voient pas l'intérêt de cette domiciliation et refusent cette demande.

La séance est levée à 23h50

Le Maire

Le secrétaire de séance

Les conseillers municipaux